

Projet **AGORALIM** **GOUSSAINVILLE**



Compte rendu de la réunion publique d'information

LE 1^{ER} JUILLET 2026

Sommaire



- 01 | **Contexte, objectifs et déroulé de la réunion**
- 02 | **Propos introductifs et présentation**
- 03 | **Synthèse des contributions formulées par les participants**
- 04 | **Questions-réponses**
- 05 | **Contributions écrites par les participants**

01. Contexte, objectifs et déroulé de la réunion



Contexte et objectifs de la réunion d'information



Les objectifs de la réunion publique d'information

La réunion publique d'information sur le projet AGORALIM à Goussainville s'est déroulée le **mercredi 1er juillet 2026, de 18h30 à 21h à la Maison pour Tous de Goussainville**. Elle a réuni plus de 90 habitants, membres d'associations, conseils de voisinages, acteurs économiques ou du territoire. Les participants ont été répartis en 12 tables-ateliers de 4 à 6 personnes. Une table était réservée aux 12 élus Goussainvillois.

Les objectifs de la réunion publique d'information

Cette réunion publique avait pour objectifs de **présenter l'état d'avancement du projet AGORALIM** un an après la concertation préalable de 2025, de rendre compte des premiers effets de cette concertation à travers les évolutions du projet et la **Charte des engagements**, de **poursuivre le dialogue** avec les habitants et les acteurs du territoire afin d'alimenter les prochaines phases de conception, **de présenter l'équipe** en charge de la maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère et **d'informer les propriétaires et occupants** concernés sur les dispositifs d'accompagnement qui seront déployés dans les mois à venir.

Pour découvrir la charte et le bilan de la concertation 2025
dans leur intégralité,
RDV sur le site internet d'Agoralim Goussainville
<https://www.agoralim.fr/concertation>

Déroulé de la réunion d'information

- 01 | **Accueil et propos introductifs** – par **Abdelaziz Hamida** (Maire de Goussainville), **Benoit Jimenez** (2eme VP en charge de l'Aménagement du territoire et du SCoT pour l'Agglomération de Roissy Pays de France), **Benoit Lemaire** (Sous-préfet de Sarcelles) et **Pierre Kuchly** (Président de la CCI du Val d'Oise)
- 02 | **Les actualités du projet AGORALIM** – par **Thierry Febvay** (Directeur Exécutif de la SEMMARIS)
- 03 | **Présentation de la charte d'engagements**
- 04 | **Partenariats et volet agricole**
- 05 | **Présentation de l'équipe d'urbanistes-paysagistes et prise en compte des engagements liés à la mission**
- 06 | **Travail par tables-ateliers**

30 min pour réagir à la présentation et préparer le temps d'échanges en discutant par tables pour réfléchir à la présentation faite par le groupement de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère en :



Complétant la lettre de mission du groupement



Affinant/complétant les sujets à traiter en ateliers



Posant vos questions aux équipes de MOE / Semmaris



Listant vos propositions complémentaires

- 07 | **Echanges et questions-réponses**
- 08 | **Conclusion et prochaines étapes**

02 • Propos introductifs et présentation

Ce chapitre a vocation à reprendre les propos introductifs ainsi que la présentation diffusée lors de la réunion publique d'information du 1^{er} juillet 2026.



Accueil et propos introductifs

Mr le Maire remercie les participants présents, qu'ils soient habitants, partenaires ou représentants institutionnels, et souligne la mobilisation constante autour du projet Agoralim Goussainville. Il rappelle que plusieurs temps de concertation se sont tenus l'année précédente et indique qu'un an plus tard le projet est désormais entré dans une phase beaucoup plus opérationnelle. Agoralim n'est plus une simple perspective mais une réalité qui progresse régulièrement au fil des annonces et des étapes administratives franchies.

Il réaffirme le soutien constant de la Ville à ce projet qu'il considère comme un levier majeur pour transformer durablement le territoire. Il rappelle que la municipalité porte cette ambition depuis plusieurs années et qu'elle poursuivra son action aux côtés de l'État, de la SEMMARIS et des autres partenaires afin de permettre la concrétisation du projet dans le respect des engagements pris.

Il conclut en rappelant que la réussite d'un projet de cette ampleur repose sur un dialogue continu avec les habitants et sur une concertation régulière tout au long de son développement.

Monsieur le Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire et du SCoT Agglomération de Roissy Pays de France rappelle le rôle de la Communauté d'agglomération dans l'accompagnement du projet au titre de sa compétence en matière de développement économique et d'aménagement. Il souligne que les 42 communes du territoire ont intérêt à la réussite d'Agoralim, qui constitue un projet structurant à l'échelle intercommunale.

Il met particulièrement l'accent sur les perspectives offertes par le projet en matière :

- de développement économique ;
- de création d'emplois ;
- de formation ;
- d'attractivité pour les jeunes générations.

Il rappelle néanmoins que cette ambition doit s'accompagner d'une concertation approfondie afin que les interrogations exprimées par les habitants puissent être entendues et prises en compte dans la poursuite du projet.



**ABDELAZIZ
HAMIDA**

Maire de Goussainville



**BENOIT
JIMENEZ**

2e vice-président en charge
de l'Aménagement du
territoire et du SCoT
Agglomération de Roissy
Pays de France

Accueil et propos introductifs

Monsieur le sous-préfet rappelle que l'État accompagne le projet Agoralim car il répond à plusieurs enjeux nationaux, notamment en matière d'alimentation, de souveraineté alimentaire et de développement économique.

Il souligne que le territoire bénéficie déjà d'atouts importants avec la plateforme aéroportuaire de Roissy, mais qu'Agoralim permettra de renforcer encore cette dynamique en créant une nouvelle filière économique autour de l'alimentation.

Il insiste également sur l'importance stratégique des activités agricoles et rappelle que les enjeux alimentaires sont appelés à devenir toujours plus centraux dans les années à venir.

Le Sous-préfet met particulièrement en avant la démarche de concertation engagée autour du projet. Si les procédures réglementaires prévoient déjà de nombreuses consultations, la SEMMARIS et les collectivités ont fait le choix d'aller au-delà des obligations légales en multipliant les occasions de dialogue avec les habitants et les acteurs du territoire.

Il considère que cette démarche permettra d'améliorer le projet en intégrant les remarques exprimées lorsqu'elles sont compatibles avec les contraintes techniques et réglementaires.

Le Président de la CCI du Val d'Oise rappelle suivre le projet depuis plusieurs années et indique avoir toujours cru à sa concrétisation.

Il se félicite de constater les avancées réalisées et la forte participation du public à cette nouvelle réunion.

Il présente Agoralim comme un projet emblématique du dynamisme économique du Val-d'Oise et estime qu'il contribuera durablement à renforcer l'image et l'attractivité du territoire.



**BENOIT
LEMAIRE**

Sous-Préfet de Sarcelles



**PIERRE
KUCHLY**

Président de la Chambre de
Commerce et d'Industrie du
Val d'Oise

La présentation

Les actualités du projet

AGORALIM

Goussainville

en quelques mots

A la demande de l'Etat, la SEMMARIS porte le projet Agoralim : un nouveau pôle de distribution alimentaire, situé dans l'Est du Val d'Oise.

AGORALIM permettra d'optimiser la distribution de produits alimentaires frais à travers :

- ◇ Des activités de distribution, de transformation et de soutien au secteur agricole,
- ◇ Des bureaux, des espaces de formation, de services et de restauration.



Un nouveau pôle logistique B2B dédié à l'alimentaire et aux produits frais



La création d'emplois directs et indirects



Un débouché privilégié pour la production agricole locale



Le savoir-faire historique de la SEMMARIS, gestionnaire du marché de Rungis depuis près de 60 ans



Un site de haute qualité environnementale et paysagère



Investissement SEMMARIS 300M€ Démarrage des travaux en 2028 et mise en service progressive en 2030

Programmation présentée en concertation

DES ACTIVITÉS AU SERVICE DE L'ÉCOSYSTÈME ALIMENTAIRE

Bâtiments d'activités : Distribution / Transformation / Logistique du dernier km	Env 100 000 m²
Ateliers de transformation	Env 6000 à 8 000 m²
Agora des producteurs	Env 7 000 m²
Tertiaire, Restauration, commerce	14 000 m²
Total SDP	130 000m²



La présentation

Les actualités du projet

Que s'est-il passé depuis la concertation de 2025 ?



Décembre 2025

La SEMMARIS a mis en ligne le bilan de la concertation réglementaire et sa charte pluriannuelle d'engagements



Avril 2026

La SEMMARIS a été confirmée par décret pour réaliser le projet AGORALIM GOUSSAINVILLE, en tant que promoteur / aménageur, et sa mission a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2068



Février 2026

Le site de GOUSSAINVILLE fait l'objet d'une zone d'aménagement différé par arrêté préfectoral



Mai 2026

Le dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) a été déposé par la SEMMARIS et par l'EPFIF

Le foncier -> Les propriétaires uniquement

Quatre demi-journées de rencontres avec l'EPFIF sont prévues début septembre à destination des propriétaires (en mairie de Goussainville). Les inscriptions pourront être effectuées pendant le temps de travail en tables, afin de planifier un échange, ou postérieurement auprès de EDELAFOSSE@epfif.fr.

LES CRENEAUX PROPOSES

Mercredi 2 septembre entre 9h30 et 13h
Mercredi 9 septembre entre 10h et 12h15
Mercredi 9 septembre entre 9h30 et 13h
Lundi 14 septembre entre 13h et 15h15

Nota post réunion : des échanges seront toujours possibles par la suite et en dehors des créneaux de septembre 2026

Le relogement -> Les occupants

Eng.19. Assurer la maîtrise d'ouvrage d'une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) dans le cadre d'une charte de relogement à conclure sous l'égide de l'Etat, avec les collectivités locales et partenaires concernés

Lancement de la MOUS cet été par la SEMMARIS et ses partenaires

Charte de relogement entre partenaires en cours de travail

Réunion publique d'information à destination des habitants à l'Automne puis nouvelles enquêtes individuelles

Nota post réunion : réunion publique prévue début 2027

La présentation

Charte des engagements, partenariats et volet agricole

La charte des engagements

La charte des engagements c'est...

- 22 engagements élaborés à partir des contributions recueillies lors de la concertation préalable réglementaire menée en 2025
- 4 grands axes structurant l'action de la SEMMARIS et de ses partenaires dans le développement du projet
- 22 engagements inscrits dans la durée, avec une mise en œuvre progressive et un suivi tout au long de la vie du projet AGORALIM
- La réaffirmation de la volonté de la SEMMARIS de poursuivre le dialogue et l'implication des habitants, associations, acteurs économiques et institutionnels, dans le cadre d'un suivi annuel partagé des engagements pris

Pour découvrir la charte et le bilan de la concertation dans leur intégralité,
RDV sur le site internet d'Agoralim Goussainville
<https://www.agoralim.fr/concertation>

Les partenariats

Avec la Chambre d'Agriculture d'Ile de France

- Étudier les débouchés et les besoins alimentaires
- Travailler sur l'implication des coopératives locales et la structuration des filières
- Mobiliser les agriculteurs et accompagner la diversification des exploitations

Eng.8. Encourager les partenariats et synergies territoriales en

développant des coopérations avec des projets régionaux et les institutions agricoles compétentes au travers notamment d'une convention de partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture.

Avec le PTCE Roissy Pays de France :

- Structurer la filière anti-gaspillage
- Promouvoir les productions locales de qualité dans les réseaux d'aide alimentaire

Les avancées sur nos engagements

AGORA des Producteurs et outils de Transformation

- Approfondissement des éléments financiers et juridiques
- Organisation de rendez-vous avec les collectivités sur le financement (Région IDF, CD95) et Banque des territoires

Synergie avec d'autres projets du territoire

- Echanges avec AgriParis Seine : une rencontre sur les synergies est organisée en septembre.
- Participation aux Assises de l'alimentation sur la contribution de la Région Île-de-France.

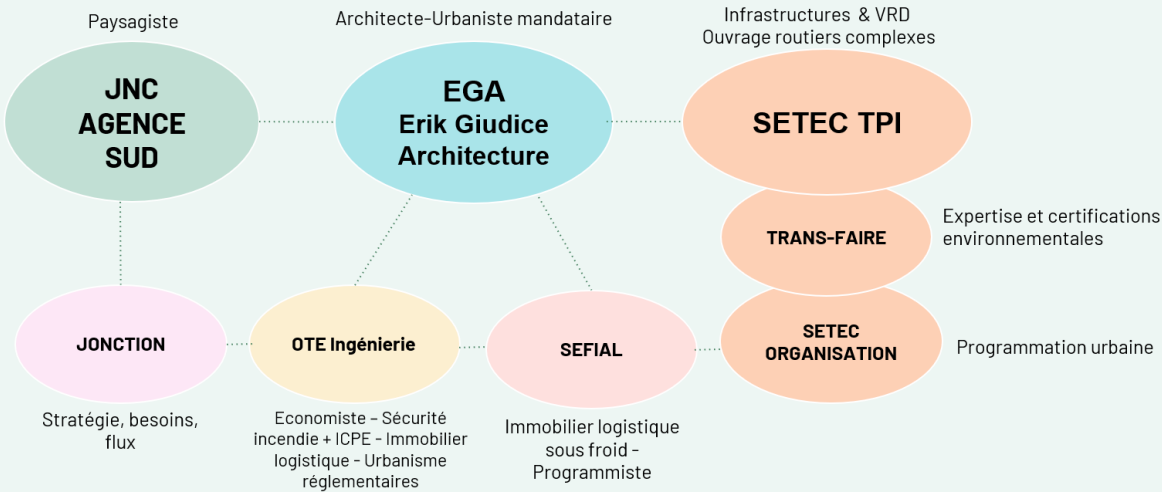
La présentation

L'équipe d'urbanistes et paysagistes

Présentation du groupement retenu

Une équipe pluridisciplinaire pour dessiner un projet de territoire

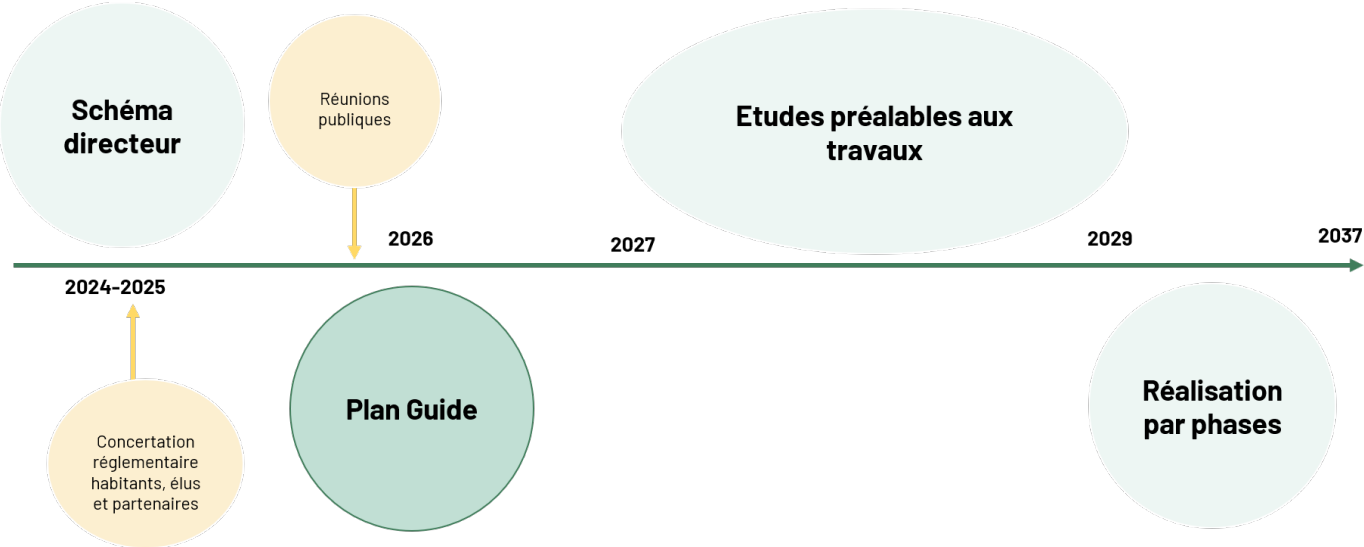
Groupement EGA de maîtrise d'œuvre urbanistes et paysagistes (MOE)



Rôle du groupement d'urbanistes et paysagistes

Accompagner la SEMMARIS pour la conception d'AGORALIM

Les étapes du projet, un engagement dans le temps



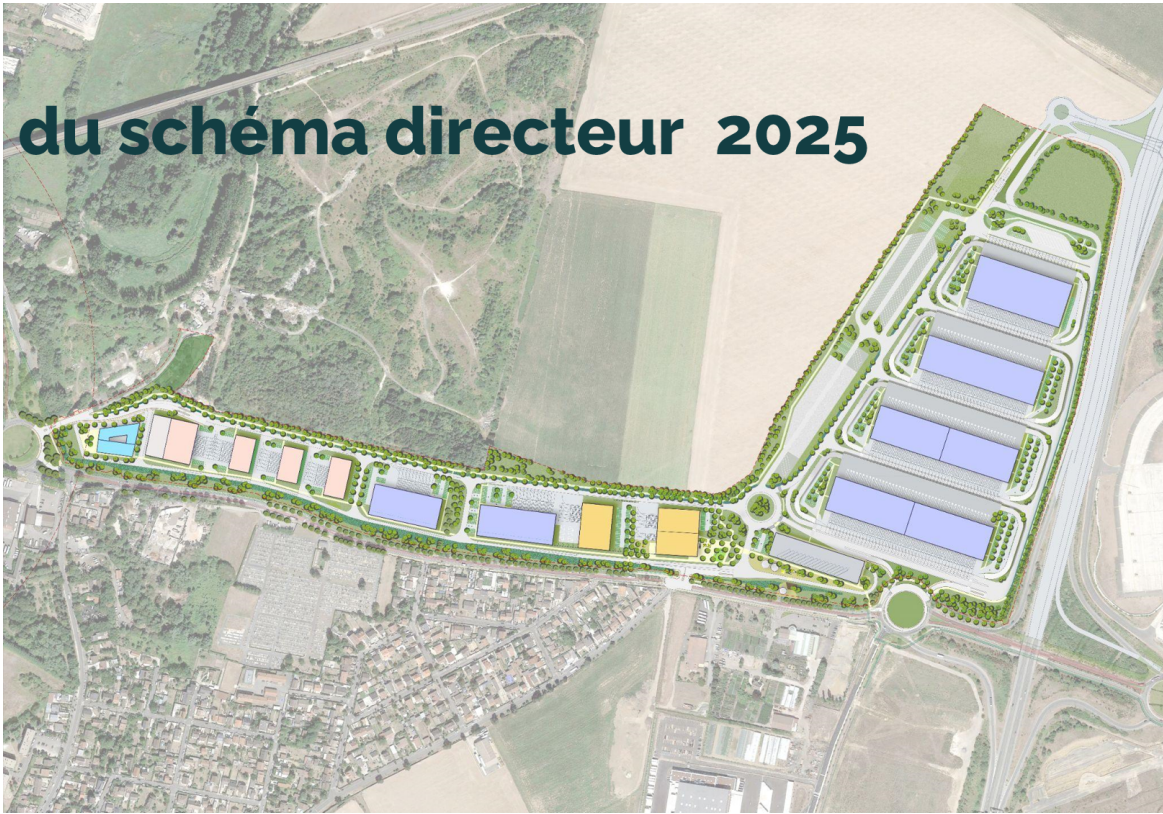
La présentation

L'équipe d'urbanistes et paysagistes

Le plan du schéma directeur 2025

Légendes

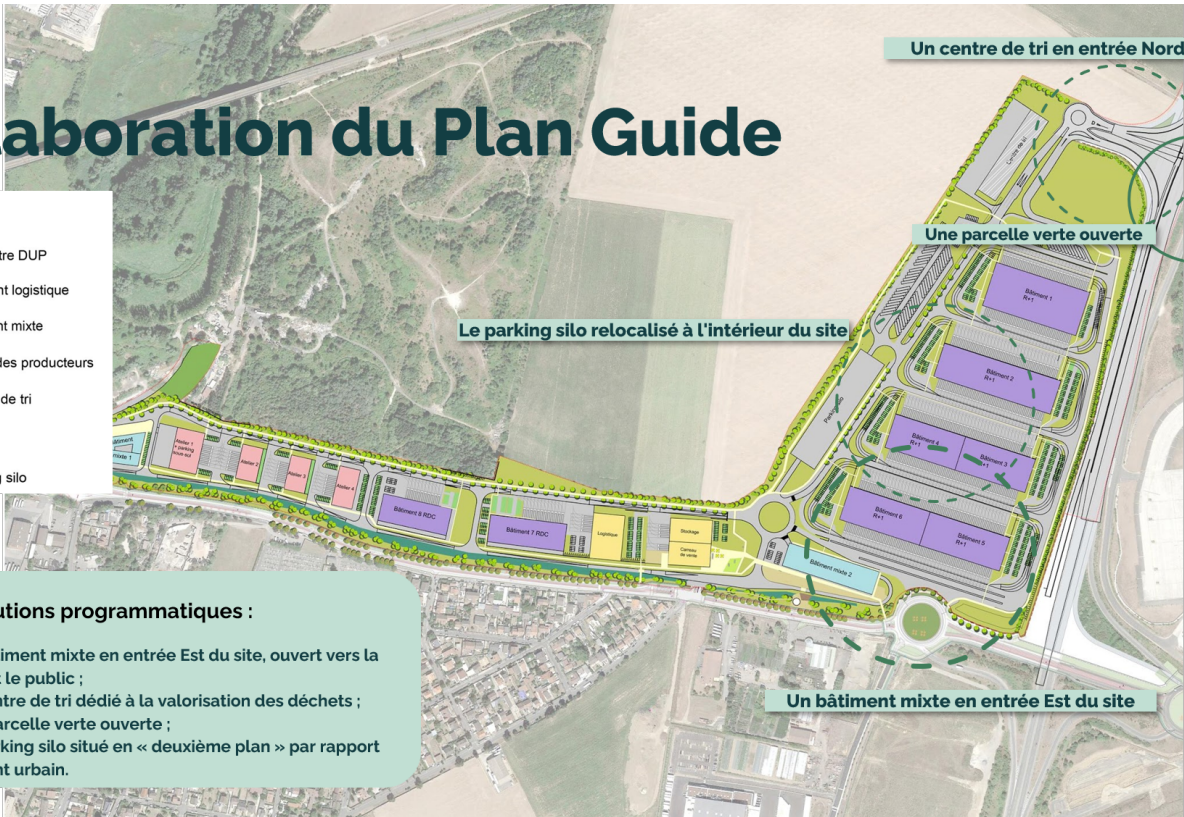
- Périmètre DUP
- Bâtiment logistique
- Bâtiment mixte
- Agora des producteurs
- Centre de tri
- Atelier
- Parking silo



L'élaboration du Plan Guide

Légendes

- Périmètre DUP
- Bâtiment logistique
- Bâtiment mixte
- Agora des producteurs
- Centre de tri
- Atelier
- Parking silo



Les évolutions programmatiques :

- Un bâtiment mixte en entrée Est du site, ouvert vers la ville et le public ;
- Un centre de tri dédié à la valorisation des déchets ;
- Une parcelle verte ouverte ;
- Un parking silo situé en « deuxième plan » par rapport au front urbain.

La présentation

L'équipe d'urbanistes et paysagistes

Engagements intégrés au travail des urbanistes et paysagistes

Pour faire d'AGORALIM un projet exemplaire sur le plan environnemental conciliant performance écologique, qualité d'usage, intégration paysagère et mémorielle, tout en anticipant les effets du changement climatique, la SEMMARIS s'engage à :

Eng.0. Concevoir des bâtiments écoresponsables

Eng.11. Organiser des actions d'information et de concertation

Eng.12. Déployer une végétation dense et structurée

Eng.13. Limiter les nuisances sonores, lumineuses et à la qualité de l'air.

Eng.14. Favoriser l'usage des mobilités douces

Eng.15. Favoriser une bonne gestion des flux

Eng.16. Assurer la bonne connexion du site avec les transports collectifs et les dispositifs de mobilité partagée

Engagements intégrés au travail des urbanistes et paysagistes

Eng. 11. Organiser des actions d'information et de concertation portant sur les aspects architecturaux de bâtiments emblématiques et la valorisation de la mémoire historique du quartier.

Définir les éléments patrimoniaux et l'identité du lieu (passé et futur)

- Eglise St pierre St Paul, Vieux pays
- La vallée du Croult et le Bois du Seigneur
- Chemin de St Denis
- Château d'eau

Cartes historiques : évolution du territoire



Eglise Saint Pierre Saint Paul



Château d'eau

La présentation

L'équipe d'urbanistes et paysagistes

Eng. 11. Organiser des actions d'information et de concertation

portant sur les aspects architecturaux de bâtiments emblématiques et la valorisation de la mémoire historique du quartier.

Les futurs repères identitaires du site :

- Le château d'eau, repère majeur dans le paysage ;
- Le bâtiment emblématique de l'Agora.

Engagements intégrés au travail des urbanistes et paysagistes

Définir les éléments patrimoniaux et l'identité du lieu, mémoire historique et future



Engagements intégrés au travail des urbanistes et paysagistes

Eng. 12. Déployer une végétation dense et structurée privilégiant la plantation d'essences locales peu consommatrices en eau, créer des limites séparatives douces et discrètes avec le tissu urbain mitoyen et assurer une transition harmonieuse avec les espaces naturels voisins.

Mettre en place une **stratégie végétale adaptée** à chaque séquence du paysage (agricole / urbain,...)



Lisière agricole

Frange urbaine



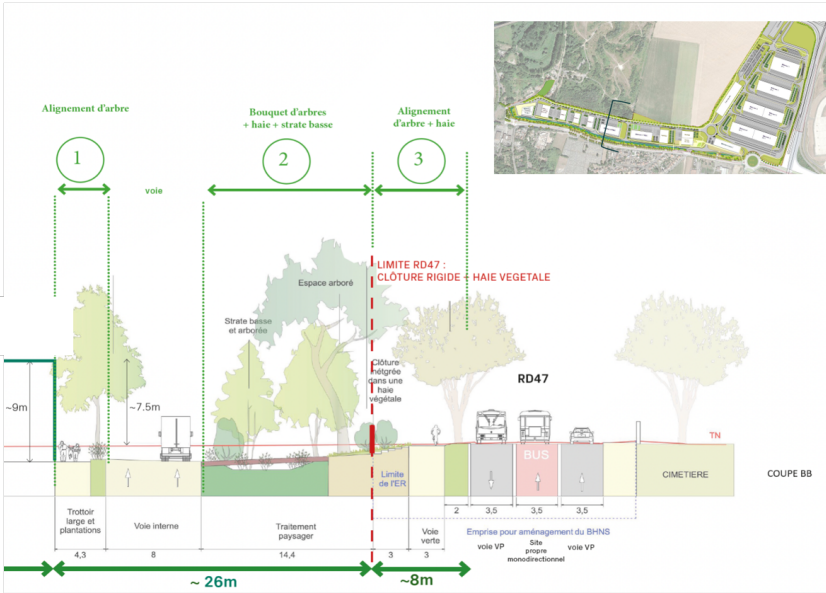
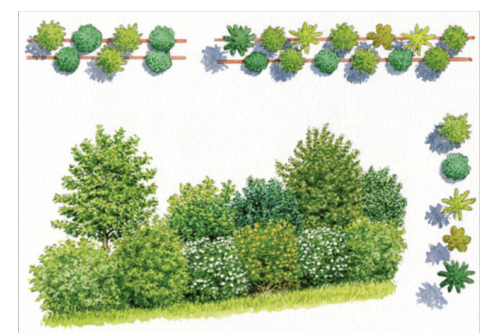
La présentation

L'équipe d'urbanistes et paysagistes

Engagements intégrés au travail des urbanistes et paysagistes

Eng. 12. Déployer une végétation dense et structurée privilégiant la plantation d'essences locales peu consommatrices en eau, créer des limites séparatives douces et discrètes avec le tissu urbain mitoyen et assurer une transition harmonieuse avec les espaces naturels voisins.

Mettre en place une stratégie végétale adaptée à chaque séquence du paysage (agricole / urbain,...)

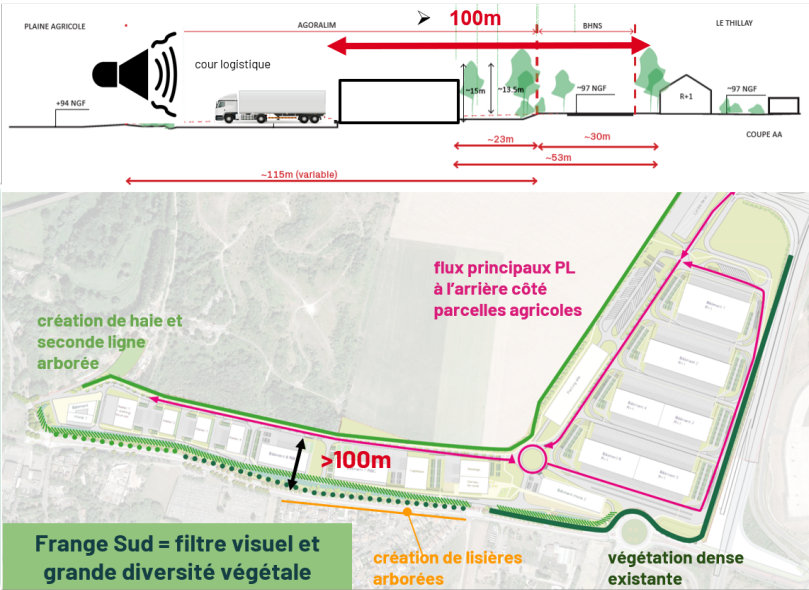


Engagements intégrés au travail des urbanistes et paysagistes

Eng. 13. Limiter les nuisances sonores, lumineuses et à la qualité de l'air.



- Traiter les nuisances :**
- Créer un filtre visuel pour intégrer les futurs **bâtiments** et limiter les **pollutions lumineuses** (phares).
 - Adapter la stratégie d'éclaircissement du site.
 - Positionner les circulations **PL** sur l'arrière des bâtiments.
 - inciter les usagers du site à utiliser des **mobilités décarbonées**



La présentation

L'équipe d'urbanistes et paysagistes

Engagements intégrés au travail des urbanistes et paysagistes

Eng.14. Favoriser l'usage des mobilités douces par l'aménagement de cheminements piétons et cyclables, la création de stationnements sécurisés pour les vélos et par une signalétique claire.

Encourager la mobilité douce:

connexion voie verte BHNS / création de pistes internes + cheminement piétons

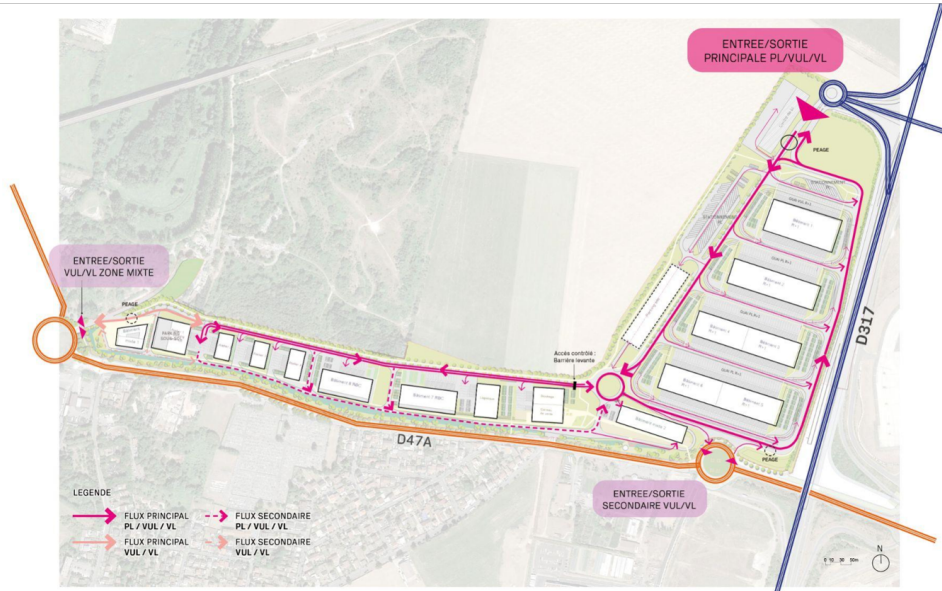
Des espaces de stationnement pour vélos, intégrés à l'aménagement paysager, abrités et sécurisés, afin d'encourager l'usage du vélo.



Engagements intégrés au travail des urbanistes et paysagistes

Eng.15. Favoriser une bonne gestion des flux pour éviter la congestion routière autour du site.

- Accès tous véhicules et unique accès poids lourds depuis le giratoire Nord, connecté à la RD317 ;
- Accès VL/VUL complémentaires depuis les giratoires Ouest et Est sur la RD47 ;
- Flux internes fluides et bien hiérarchisés afin de minimiser les nuisances

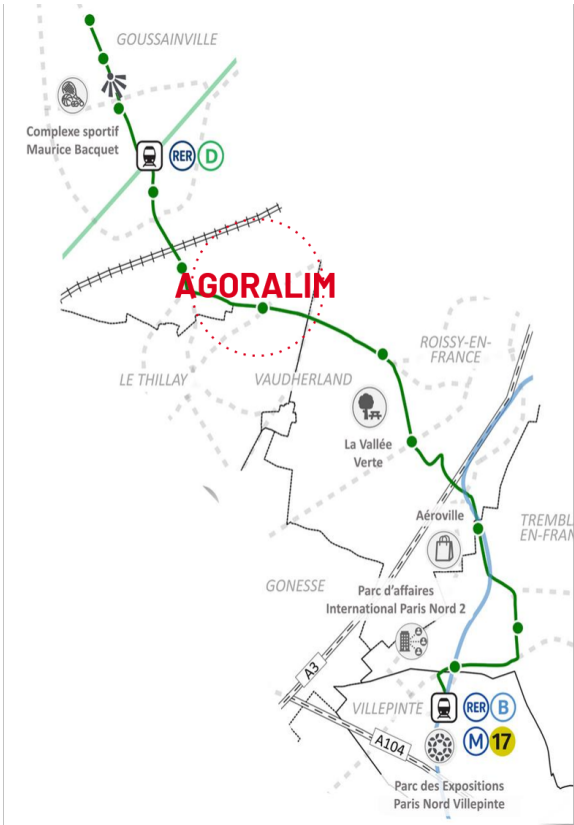


La présentation

L'équipe d'urbanistes et paysagistes

Engagements intégrés au travail des urbanistes et paysagistes

Eng. 16. Assurer la bonne connexion du site avec les transports collectifs et les dispositifs de mobilité partagée en mobilisant les partenaires compétents.

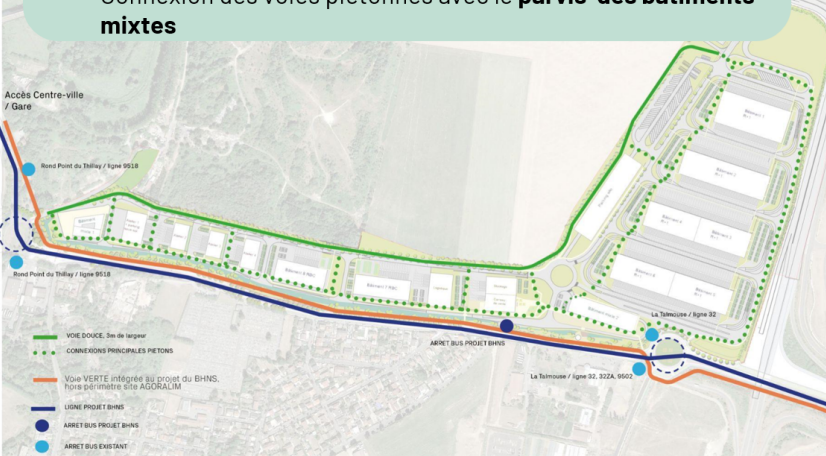
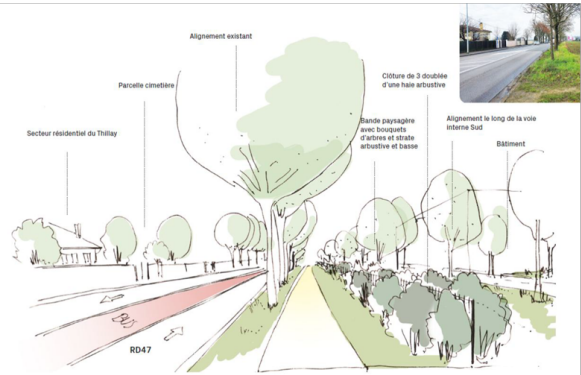


SOURCE : <https://www.valdoise.fr/324-concertations-publiques-du-bhns-du-grand-roissy.htm>

Eng. 16. Assurer la bonne connexion du site avec les transports collectifs et les dispositifs de mobilité partagée en mobilisant les partenaires compétents.

Connecter le site :

- Connexion avec BHNS et relais Gare/ RER (échanges entamés avec le CD95)
- Voie verte (piétons / cycles) N/S
- Stationnements pour les usagers du site
- Connexion des voies piétonnes avec le parvis des bâtiments mixtes



La présentation

L'équipe d'urbanistes et paysagistes

Engagements intégrés au travail des urbanistes et paysagistes

Eng. 10. Concevoir des bâtiments

écoresponsables privilégiant les toitures photovoltaïques ou végétalisées, l'utilisation de matériaux sobres, naturels et biosourcés, dans le respect des contraintes réglementaires applicables.

Des façades urbaines qualitatives et identitaires

L'utilisation de matériaux biosourcés, notamment pour l'isolation

La mise en œuvre de systèmes constructifs mixtes avec l'utilisation du bois

Des bâtiments compacts

Des toitures équipées de photovoltaïque ou végétalisées

Un parking silo intégré au paysage

Les prochains ateliers envisagés

AUTOMNE 2026



INSERTION PAYSAGÈRE ET USAGES

- les limites et le traitement des clôtures
- les traitements des franges
- les aménagements paysagers au rythme du phasage...
- les essences...

JANVIER / FÉVRIER 2027



MOBILITE ET ACCESSIBILITE - HQEA

- Accès public aux bâtiments mixtes
- Flux des véhicules internes et externes
- Accès véhicules depuis la RD47 en fonction du phasage
- Objectifs environnementaux.

AVRIL / MAI 2027

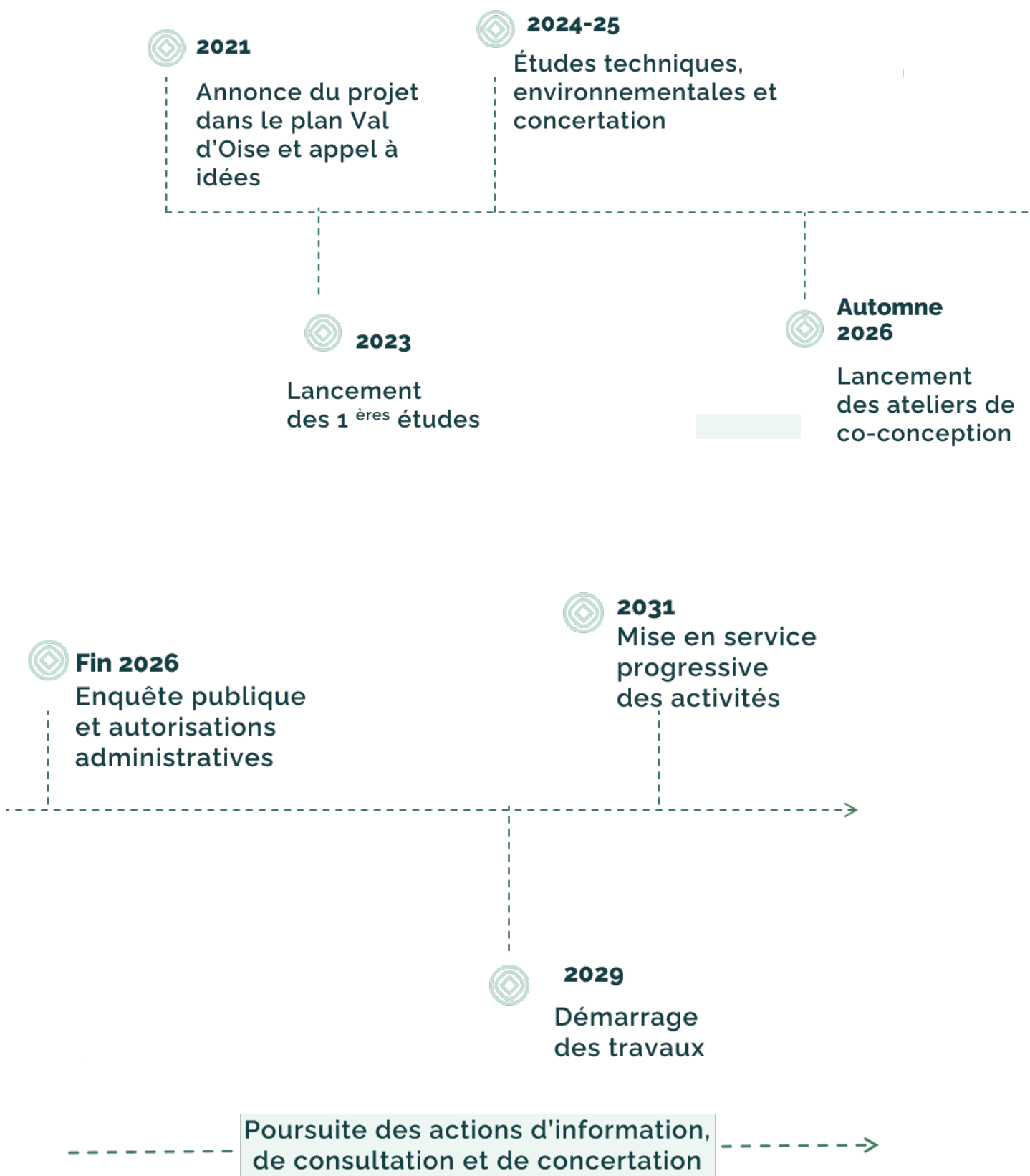


ARCHITECTURE

- Recommandations et prescriptions urbaines et architecturales:
 - o Volumétries et intégration urbaine
 - o Traitement des façades et de la frange urbaine
 - o Conception bioclimatique
 - o Matériaux

La présentation

Prochaines étapes



04 • Synthèse des contributions formulées par les participants

Ce chapitre synthétise l'ensemble des contributions, formulées à l'écrit et à l'oral par les participants, afin d'accompagner la maîtrise d'ouvrage dans l'analyse de celles-ci. Les questions des participants ainsi que les réponses apportées font l'objet d'un chapitre spécifique et toutes les contributions seront analysées par la Semmaris.



Synthèse des contributions des participants

LES CONTRIBUTIONS PORTANT SUR LES FILIÈRES AGRICOLES ET ALIMENTATION

Synthèse des contributions des participants

Les participants souhaitent mieux comprendre la place qui sera accordée aux producteurs locaux, les types de productions et de transformations qui seront accueillis sur le site ainsi que les modalités de commercialisation des produits.

La question de l'agriculture biologique est particulièrement présente dans les contributions. Plusieurs participants estiment qu'AGORALIM doit devenir un levier majeur pour accompagner le développement de cette filière dans le Val-d'Oise, en favorisant les circuits courts, la diversification des exploitations et des débouchés économiques durables.

Les participants s'interrogent également sur **les bénéfices directs que le projet pourra apporter aux habitants** : accès à des produits locaux, vente directe, boutique ouverte au public, marché de producteurs ou encore dispositifs permettant de rendre une alimentation de qualité accessible au plus grand nombre.

Synthèse des propositions des participants

- ⊗ Développer l'agriculture biologique et les filières locales.
- ⊗ Créer un espace de vente ouvert aux habitants.
- ⊗ Mettre en place un dispositif de vente en fin de marché.
- ⊗ Développer des partenariats durables avec les producteurs locaux.
- ⊗ Renforcer les actions de sensibilisation à l'alimentation durable.

Synthèse des principales attentes exprimées

- ⊗ Mieux comprendre la place réelle des producteurs locaux dans le projet.
- ⊗ Garantir un développement significatif de l'agriculture biologique.
- ⊗ Favoriser une alimentation locale, accessible et de qualité.
- ⊗ Assurer des retombées concrètes pour les habitants de Goussainville.
- ⊗ Accompagner les agriculteurs dans leur diversification et leur transition.



Synthèse des contributions des participants

LES CONTRIBUTIONS PORTANT SUR L'EMPLOI, LA FORMATION ET LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Synthèse des contributions des participants

Les participants souhaitent disposer d'informations plus précises sur les **retombées économiques attendues du projet**. Les échanges portent notamment sur le nombre d'emplois créés, leur nature, leur pérennité ainsi que les effets potentiels de l'automatisation et de l'intelligence artificielle.

Les questions relatives aux formations, aux parcours professionnels, aux stages, à l'alternance et à l'insertion des jeunes sont largement revenues au cours des échanges.

Les participants expriment également des attentes concernant les **services proposés aux salariés** et les possibilités d'accès à **l'emploi pour les habitants** du territoire.

Synthèse des propositions des participants

- ④ Développer un véritable campus de formation autour des métiers d'AGORALIM.
- ④ Renforcer les partenariats avec les lycées, CFA et organismes de formation.
- ④ Favoriser l'alternance et les stages.
- ④ Prévoir des équipements et services destinés aux salariés.
- ④ Encourager les clauses sociales et l'insertion

Synthèse des principales attentes exprimées

- ④ Préciser la nature des emplois créés.
- ④ Garantir un recrutement prioritaire des habitants du territoire.
- ④ Développer des formations adaptées aux besoins du site.
- ④ Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi.
- ④ Mieux anticiper les effets de l'automatisation
- ④ Prévoir des temps d'échanges entre les différents acteurs de l'emploi et de la formation avec la SEMMARIS et ses partenaires, dans une optique d'information et d'anticipation des besoins en formation



Synthèse des contributions des participants

LES CONTRIBUTIONS PORTANT SUR LES MOBILITÉS ET LE FONCTIONNEMENT DU SITE

Synthèse des contributions des participants

Les mobilités constituent l'un des principaux sujets de préoccupation exprimés par les participants. Les questions portent sur les flux de circulation générés par le projet, leurs horaires, leurs impacts sur les voiries existantes ainsi que sur les conditions de déplacement des salariés et des riverains.

Les participants s'interrogent également sur les liens avec les transports collectifs, les circulations piétonnes et cyclables, les accès au Bois du Seigneur ainsi que sur la possibilité de développer le transport ferroviaire de marchandises.

Synthèse des propositions des participants

- ③ Développer les mobilités douces.
- ③ Renforcer les dessertes en transports collectifs.
- ③ Étudier le recours au fret ferroviaire.
- ③ Adapter les horaires des transports aux rythmes du site.
- ③ Aménager des itinéraires spécifiques pour les poids lourds.

Synthèse des principales attentes exprimées

- ③ Limiter les nuisances liées aux flux routiers.
- ③ Adapter les infrastructures aux futurs besoins.
- ③ Améliorer les transports en commun.
- ③ Garantir une bonne accessibilité pour les salariés comme pour les riverains.
- ③ Anticiper les impacts du projet sur les communes voisines.



Synthèse des contributions des participants

LES CONTRIBUTIONS PORTANT SUR L'ENVIRONNEMENT, LE PAYSAGE ET LE CADRE DE VIE

Synthèse des contributions des participants

Les participants expriment une vigilance importante concernant les impacts environnementaux du projet. Les échanges portent notamment sur les nuisances sonores, la qualité de l'air, les consommations énergétiques, la gestion des déchets, les ressources en eau ainsi que la préservation du Bois du Seigneur, du Croult et des espaces agricoles. Ils soulignent également l'importance que le projet adopte une démarche exemplaire en matière de conception environnementale.

Synthèse des propositions des participants

- ⊗ Installer des panneaux photovoltaïques.
- ⊗ Végétaliser largement les bâtiments.
- ⊗ Favoriser la biodiversité sur le site.
- ⊗ Prévoir des mesures ambitieuses de réduction des nuisances.

Synthèse des principales attentes exprimées

- ⊗ Préserver les espaces naturels et agricoles.
- ⊗ Limiter les nuisances pour les riverains.
- ⊗ Réduire les consommations énergétiques.
- ⊗ Garantir une gestion durable de l'eau.
- ⊗ Intégrer pleinement les enjeux climatiques.



Synthèse des contributions des participants

LES CONTRIBUTIONS PORTANT SUR LE PROJET, LA GOUVERNANCE ET LA CONCERTATION

Synthèse des contributions des participants

Les participants souhaitent mieux comprendre l'évolution du projet depuis sa présentation initiale. Plusieurs interventions portent sur son périmètre, son organisation, les différentes implantations évoquées, le devenir des bâtiments existants ainsi que le calendrier opérationnel.

La concertation elle-même fait également l'objet de nombreuses attentes. Les participants souhaitent être associés durablement au projet, disposer d'informations régulières sur son avancement et pouvoir poursuivre les échanges au fil des prochaines étapes.

Enfin, plusieurs contributions mettent en avant la nécessité de faire d'AGORALIM un projet ouvert sur son territoire, notamment à travers des partenariats avec les associations, les établissements scolaires, les agriculteurs et les acteurs économiques locaux.

Synthèse des propositions des participants

- 🌀 Développer des actions pédagogiques et des visites du site.
- 🌀 Associer davantage les établissements scolaires.
- 🌀 Renforcer les partenariats avec les associations et les acteurs locaux.
- 🌀 Mettre en place un suivi partagé des engagements.

Synthèse des principales attentes exprimées

- 🌀 Mieux comprendre les évolutions du projet.
- 🌀 Assurer une information régulière tout au long de sa réalisation.
- 🌀 Associer durablement les habitants et les partenaires.
- 🌀 Renforcer la transparence sur les décisions et le calendrier.
- 🌀 Faire d'AGORALIM un projet intégré à son territoire.



05. Questions - réponses

La Foire Aux Questions (FAQ) reprend par thématique l'ensemble des questions posées à l'écrit et à l'oral par les participants ainsi que les réponses apportées. Pour certaines questions qui n'auraient pas été posées en séance mais rédigées sur les fiches de contribution, les réponses ont été apportées à posteriori, au sein du présent compte-rendu.



Urbanisme, foncier et aménagement

Questions

AGORALIM sera-t-il uniquement à Goussainville ? Où en sont les autres sites évoqués ? Qu'est-ce que les bâtiments mixtes ? Tous les bâtiments appartiendront-ils à la SEMMARIS ? À qui reviendra le foncier ? Quelle sera la destination des bâtiments Paul Prédault ? Le projet risque-t-il d'attirer d'autres opérations d'aménagement ? Planning des travaux intégrant les préemptions.

Réponses de la Semmaris

Un projet désormais engagé dans une phase opérationnelle

La SEMMARIS rappelle que le projet est désormais entré dans une nouvelle phase avec la création de la ZAD, le dépôt de la Déclaration d'Utilité Publique qui sera suivi d'une enquête publique à l'automne, et le lancement des procédures foncières.

Le projet de Goussainville constitue aujourd'hui le cœur d'AGORALIM (projet multi-sites). Les autres implantations évoquées dans les premières réflexions ne sont pas stabilisées et pourront évoluer en fonction des opportunités foncières. Concernant le site Paul Prédault, celui-ci est la propriété de l'EPFIF; sa vocation alimentaire sera conservée.

Les propriétaires feront l'objet d'un accompagnement individualisé avec l'EPFIF tandis qu'une MOUS sera mise en place pour accompagner les ménages concernés par un relogement.

La programmation détaillée des bâtiments ainsi que les modalités foncières feront progressivement l'objet de présentations complémentaires à mesure de l'avancement des études.

La propriété foncière et les bâtiments seront qualifiés de biens de retour à l'Etat.

L'ambitions sera que les bâtiments mixtes proposeront différentes typologies d'activités parmi les suivantes: bureaux, tertiaire, techtiaire, centre médical, restauration, hôtel... Des études devront conforter la destination des programmes envisagés.

Fonctionnement du site et programmation

Questions

Le site d'AGORALIM sera-t-il très actif la nuit ? Quid des nuisances sonores et pollutions aériennes déjà présentes par les flux des avions et camions/voitures ? Quelle programmation pour l'intérieur du site? Quelles entreprises ?

Réponses de la Semmaris

Une activité principalement concentrée en dehors des heures de points du matiné et du soir

Une partie de l'activité logistique se déroulera effectivement de nuit afin de répondre aux contraintes d'approvisionnement des professionnels de l'alimentation répondant aux besoins des franciliens. Les accès ont été conçus afin que ces flux rejoignent directement la RD317, limitant ainsi les reports de circulation vers les zones résidentielles. Les études de conception prévoient également de concentrer les activités les plus denses du côté de la plateforme aéroportuaire afin de limiter les nuisances pour les riverains.

Enfin, la conception du projet prend en compte des dispositifs destinés à limiter les nuisances sonores : plan de circulation favorisant la circulation des véhicules côté Nord du site le long de la RD47a pour s'éloigner des habitations, organisation des bâtiments, renforcement des plantations, traitement paysager.

Enfin, l'arrêté du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnementale des installations classées limitera réglementairement les niveaux sonores pouvant être émis par la plateforme et imposera des dispositifs de contrôle. Des dispositions analogues existent en matière de limitation des nuisances lumineuse et seront évidemment appliquées sur le projet.

Des activités de logistique alimentaire

Le site proposera principalement des activités de logistique alimentaire: c'est-à-dire réception de marchandises, dégroupage, regroupage et envoi des marchandises, sans vente physique. Des ateliers de transformation alimentaire (par exemple catering, ateliers de découpe, légumerie/conserverie,...) seront aussi proposés, ainsi qu'un carreau de vente en physique pour les productions locales (celui-ci constituera le seul carreau de vente physique sur l'opération). En complément, des activités envisagées dites « mixtes » de tertiaire, restauration, potentiellement, seront proposées...

Un projet soumis à une réglementation environnementale exigeante

Le fonctionnement futur du site devra respecter l'ensemble des prescriptions réglementaires applicables aux installations concernées. Le projet sera notamment soumis à étude d'impact et veillera, dans sa conception, à tenir compte des différentes prescriptions imposés. Par ailleurs, les engagements inscrits dans la charte conforteront l'insertion du projet dans son environnement.

Mobilités, circulation et retombées locales

Questions

Comment fluidifier la circulation des habitants de GOUSSAINVILLE vers et depuis l'aéroport ? (Rond-point de la Talmouse) Est-il prévu un accès vers le parc du Bois du Seigneur ? Les infrastructures autour du projet (Goussainville, Le Thillay...) sont elles suffisantes et pensées pour les 1500 emplois à venir ? Est-ce qu'une réflexion sur le transport de marchandise via le rail est-il prévus ?

Les horaires et les transports en commun seront-ils adaptés ? Il manque un accès pour le public.

Réponses de la Semmaris

Des études de circulation menées à l'échelle du territoire

Les impacts du projet sur les déplacements font l'objet d'études spécifiques conduites avec l'ensemble des partenaires compétents. L'objectif est d'assurer une desserte efficace du site tout en limitant les impacts sur les riverains du secteur.

Concernant le fret ferroviaire, cette solution a été évoquée au cours de la concertation. À ce stade, le projet reste principalement organisé autour des transports routiers, tout en poursuivant les réflexions sur l'amélioration de l'intermodalité.

Des infrastructures dimensionnées pour accompagner le projet

Les accès ont été conçus afin que ces flux rejoignent directement la RD317.

Le projet prévoit également le développement de cheminements piétons et cyclables en lisière du site et le long de la RD47, ainsi que la poursuite des études visant à améliorer les continuités vers le Bois du Seigneur. Enfin, la SEMMARIS rappelle que les infrastructures routières feront l'objet d'aménagements spécifiques, étudiés avec les collectivités et les gestionnaires de voirie afin d'accompagner la montée en charge du projet.

Il est prévu que le grand public puisse accéder aux services proposés au sein des bâtiments mixtes.

Commerce, services et ouverture du site aux habitants

Questions

Où en est la boutique des produits d'Agoralim ouverte aux habitants ?

Est-ce que l'idée d'une épicerie ou une crèche solidaire gérée par l'association « Aux Cœurs des Familles » est possible ? Est-ce qu'il est prévu une fin de marché « à la cloche » permettant d'acheter des denrées à tarif réduit ?

Réponses de la Semmaris

Un bâtiment de services ouvert sur le territoire

La SEMMARIS rappelle qu'AGORALIM est avant tout un Marché d'Intérêt National destiné aux professionnels de l'alimentation. À ce titre, la plateforme logistique ne sera pas accessible librement au public en raison des exigences de sécurité.

Aussi, «la vente à la cloche » dans les bâtiments de vente destinés aux professionnels ne sera pas possible pour les particuliers.

En revanche, le projet prévoit la création d'un bâtiment situé en entrée de site, conçu comme une interface entre AGORALIM et le territoire. Sa programmation est encore en cours de définition, mais pourrait accueillir un espace de vente de produits alimentaires, des activités de restauration, des services de santé, notamment.

Les propositions formulées par les participants concernant une épicerie solidaire, une vente de produits en fin de marché ou encore la création d'une crèche constituent des pistes qui pourront alimenter les réflexions sur les futurs services proposés.

La SEMMARIS rappelle également que le projet a vocation à accueillir des événements, des animations et des forums de l'emploi afin qu'AGORALIM constitue également un lieu de vie pour le territoire.

Emploi, formation et développement économique

Questions

Avec l'IA et la robotisation, combien y aura-t-il réellement d'emploi ? Nature des emplois ouvriers jusqu'au cadre. Peut-on avoir une liste des métiers qui seront présents dans Agoralim ? Est-il prévu des formations pour le personnel local ? Embauche des alternants de la ville ? Quels équipements seront proposés aux salariés (crèche, restauration, logements...) ? Que prévoient les comités d'entreprise pour le personnel ?

Réponses de la Semmaris

Préparer les recrutements bien avant l'ouverture du site

La SEMMARIS confirme son objectif que le projet crée environ 1 500 emplois directs. Ces emplois concerneront principalement les activités de logistique, de préparation de commandes, de transport, de maintenance, de transformation alimentaire, de commerce et de gestion du site. Même si certaines activités évolueront avec l'automatisation et l'intelligence artificielle, la SEMMARIS souligne que ces métiers continueront de nécessiter une forte intervention humaine.

Afin d'anticiper les recrutements, un dispositif inspiré de la Rungis Académie est envisagé afin de développer les formations adaptées aux besoins du futur site. Des discussions sont engagées avec France Travail, les Missions Locales, les organismes de formation et les acteurs de l'insertion.

La priorité donnée au recrutement des habitants du territoire constitue l'un des engagements inscrits dans la Charte des engagements.

Agriculture, producteurs et filières

Questions

Comment va s'effectuer l'accompagnement des agriculteurs pour qu'ils puissent se diversifier ? Et la transition vers l'agriculture durable et biologique ? Transformation des produits : de quelle provenance si la diversification locale peine à se concrétiser ? Comment l'Agora des producteurs permettra-t-elle de diversifier les exploitations locales ? Est-ce que les commerçants seront en relation directe avec les producteurs ? Vente des produits agricoles aux riverains. Comment ce projet peut-il permettre de sensibiliser les habitants à l'agriculture ?

Réponses de la Semmaris

Structurer des débouchés pour accompagner les filières du territoire

La SEMMARIS rappelle avoir signé une convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture d'Île-de-France afin d'accompagner les exploitants dans la diversification de leurs productions et l'accès à de nouveaux débouchés commerciaux. Les futurs cahiers des charges intégreront des critères favorisant les productions biologiques et les produits sous signe officiel de qualité.

La Chambre d'agriculture souligne toutefois que le développement de nouvelles filières dépend avant tout de l'existence de marchés économiquement viables. AGORALIM a précisément vocation à créer ces débouchés et à rapprocher producteurs, transformateurs et acheteurs. Les modalités de commercialisation directe et les actions de sensibilisation du public continueront d'être travaillées dans le cadre de la programmation du site.

Environnement et cadre de vie

Questions

Quid de la ressource en eau ? De l'alimentation électrique du site ? De la protection de la zone de captage ? Du Bois du Seigneur et du Croult ? Que devient l'environnement du cimetière ? Qui paiera les éventuelles dégradations des voiries ? Comment seront traités les déchets générés par le site ? Pourquoi ne pas faire les parkings en souterrain ?

Réponses de la Semmaris

Un projet conçu pour limiter ses impacts environnementaux

La phase actuelle porte principalement sur l'élaboration du plan-guide. Les études intègrent déjà la gestion des eaux pluviales, la préservation des continuités écologiques, la limitation des îlots de chaleur ainsi qu'une réflexion sur l'utilisation de matériaux biosourcés.

Par ailleurs, des échanges sont engagés avec Enedis afin d'anticiper les besoins énergétiques du site et le développement de la recharge électrique des véhicules.

Plusieurs sujets, les liaisons avec le Bois du Seigneur, les interfaces avec les projets voisins ou encore certaines infrastructures, sont en discussion avec les partenaires concernés et feront l'objet d'études complémentaires dans les prochaines phases du projet.

Contrairement à d'autres activités, les besoins en eau sont limités et des réflexions sur la réutilisation des eaux pluviales sont en cours.

Les points relatifs à la desserte en transports collectifs ainsi qu'à l'adaptation des infrastructures routières feront partie des sujets approfondis dans les prochaines phases d'études. Il est important de souligner que le parking du cimetière, situé de l'autre côté de la RD47a, ne sera pas impacté.

Gouvernance, concertation et stratégie

Questions

Pourquoi Agoralim est un projet « Notre Dame » dans les 150 projets stratégiques ? A aucun moment la zone pavillonnaire qui est au Thillay n'a été évoquée, envisagez-vous une concertation spécifique ? Quelles sont les retombées financières prévues pour la commune ?

Réponses de la Semmaris

Agoralim a été retenu parmi les 150 projets stratégiques de l'État, dits « projets Notre-Dame ». Cela signifie que le projet bénéficie d'un pilotage renforcé destiné à accélérer les procédures et à lever les blocages administratifs, compte tenu de son importance pour la souveraineté alimentaire, la décarbonation et la réindustrialisation.

La ville du Thillay continuera d'être associée aux réunions de concertations et ateliers thématiques, afin notamment que les riverains Thillaysiens puissent s'exprimer sur le projet.

Les habitants du Thillay pourront être employés sur le site Agoralim de Goussainville.

06. Contributions écrites par les participants

Ce chapitre présente l'ensemble des contributions détaillées formulées sur les fiches de contribution, regroupées par thématique. Dans un souci de lisibilité, certaines contributions ont été reclassées afin de les rattacher à la thématique la plus pertinente, sans en modifier le contenu.



Contributions écrites

LES CONTRIBUTIONS PORTANT SUR LA LETTRE DE MISSION DES URBANISTES-PAYSAGISTES ET CE QUE LES PARTICIPANTS SOUHAITAIENT DIRE AU GROUPEMENT

Paysage et végétation

L'idée paysagère semble pertinente et consciente sur le plan environnemental : les propositions à la dernière concertation semblent avoir été intégrées.

Pour mettre les différents types de plantes ou arbres, ce serait bien de travailler avec des entreprises locales. Penser aux îlots de fraîcheur et à des plantes qui transpirent pour rafraîchir l'air.

Végétaliser au maximum les toits (rooftop).

Achat et production locales: exemple contrat de culture pour la production de végétaux (pépinières locales).

Aménagement local des espaces verts.

Faire attention aux paysages :

- Est-ce que le projet va être épuré ?
- Visuellement il ne faut pas que cela soit trop bétonneux
- Les habitants auront-ils accès aux alentours du site (sans rentrer à l'intérieur) ?

Architecture

Aspect architectural des façades : elles doivent s'intégrer avec le paysage existant, un mur végétalisé ne sera pas suffisamment haut pour empêcher la visibilité.

Qu'est ce que les bâtiments mixtes ?

Circulation et stationnement

Le site sera-t-il assujéti au péage de tarification PL VL ? Avoir le plan de circulation du site et sur la RD317 et vers l'autoroute.

Accessibilité PL différente de l'entrée de la ville + penser aux systèmes de giration des PL.

En termes de flux de véhicules (PL,VL,bus), comment est-il prévu de gérer les flux pour que les gens aillent travailler alors que la zone est déjà saturée?

Qu'est-il prévu pour l'acheminement des denrées alimentaires autre que les PL ? Quelles alternatives? (fret, véhicules électriques, ferroviaire...).

Transport du grand Paris Express.

Attention à la circulation entre Roissy et Goussainville.

Prévoir un chemin piéton autour de l'enceinte du site, végétalisé et feuillage persistant, non épineux

Zone d'Aménagement Différé

S'agissant de la zone d'aménagement à différer : y'aurait-il un projet d'extension sur site donc préemption de terres agricoles ou un 2e ou 3e site ailleurs ? Gonesse ; Roissy-en France ; Bonneuil ; autres ?

Contributions écrites

LES CONTRIBUTIONS PORTANT SUR LA LETTRE DE MISSION DES URBANISTES-PAYSAGISTES ET CE QUE LES PARTICIPANTS SOUHAITAIENT DIRE AU GROUPEMENT

Environnement

Les bâtiments seront-ils soumis aux normes écologiques HQEA ?

Etude de l'écologie : où en sommes-nous ?

Est-il prévu l'usage de biomatériaux locaux (comme le chanvre) dans les matériaux de construction ?

Qu'est-il prévu pour l'adaptation aux fortes chaleurs pour le confort des salariés du site ?

Qu'est-il prévu comme énergie renouvelable autre que le solaire pour alimenter les bâtiments ?

Prévoir des bâtiments avec des matériaux prenant en compte la hausse (et la baisse) des températures pour le personnel.

Déployer une végétation dense et structurée en prenant en compte l'habitat de la biodiversité.

Y a-t-il un volet sur l'imperméabilité des sols en lien avec la voirie et l'aménagement du site – quel revêtement pour les voiries ?

Est-ce qu'Agoralim vise l'obtention de « label » (BREEAM ou HQE BD par exemple) , procédé de construction etc... ? Cela ferait venir des investisseurs internationaux.

Ont-ils prévu l'autoconsommation d'énergie ou est-ce que vous allez tout revendre ?

Comment imaginez-vous la gestion du centre de tri ? Est-ce une gestion interne ou confiée à un exploitant ?

Quid de la ressource en eau ? En électricité inhérente au projet ?

Quid de la protection de la ressource en eau et zone de captage alentour ?

Quid du Bois du Seigneur et du Croult ?

Que devient tout l'environnement du cimetière (parking, marbrerie, ...) ?

Hotel

Usine pour les eaux usées

Pensez canicule

Restons simple dans les constructions

Services, programmation et ouverture aux habitants

Vente de produits aux particuliers détail gros/demi gros.

Prévoir des crèches pour le personnel et contact avec la population.

Prévoir une caserne de pompier.

Concernant les bâtiments de transformation, est-il prévu : laiterie, meulière, sucrerie (transformation de la betterave)

Accessibilité

Voir pour l'accès des agriculteurs pour les parcelles qui sont cultivables à l'intérieur.

On a toujours aucune visibilité sur les pratiques de péage à l'entrée des bâtiments. Il ne faut pas se rater sur l'insertion paysagère (positionnement également) pour ne pas saturer davantage la circulation notamment du nord point de la Talmouse.

BHNS concernant le tourne à gauche de la pépinière Chatelain.

Il manque un accès pour le public

Transports la nuit pour le personnel

Prévoir l'agrandissement du parking du cimetière

Chemins piétons

Contributions écrites

LES CONTRIBUTIONS PORTANT SUR D'AUTRES SUJETS ET LES QUESTIONS

Environnement

Création de bornes électriques
Y a-t-il des précautions prévues en cas de canicule?
Définir des périmètres de protection des captages d'eau (Le Pré de Motte à Gousse, Le Syphon au Thillay)

Retombées locales, sociales et économiques

Quelles sont les retombées financières prévues pour la commune ? Où seront relocalisés les commerces expropriés ? Les infrastructures autour du projet (Goussainville, Le Thillay...) sont elles suffisantes et pensées pour les 1500 emplois à venir, soit foyers (boom de population) ?
Ecole/collège/lycée/commerce/logement s
Débat → quelles sont les retombées socio-économiques directes pour la population à court terme (emploi) et à long terme (comment le volet social est inclus sur le long terme)

Concertation et participation

A aucun moment la zone pavillonnaire qui est au Thillay n'a été évoquée, envisagez-vous une concertation spécifique ?
Nous aimerions que des visites avec des groupes d'élèves (lycéens/collégiens) soient possibles techniquement et intégrées dans la conception du projet.

Environnement, nuisances et cadre de vie

Le site d'AGORALIM sera-t-il très actif la nuit ? Quid des nuisances sonores et pollutions aériennes déjà présentes par les flux des avions et camions/voitures ?
Comment seront traités les déchets générés par le site ?

Emploi, formation et innovation

Embauche des alternants de la ville ? Il est indiqué le recrutement de stagiaires mais pas d'alternants.
Avec l'IA et la robotisation, combien y aura-t-il réellement d'emploi ?
Quels sont les structures à disposition des employés tels que crèche, restaurant d'entreprises, logements, etc... ?
Nature des emplois: ouvriers jusqu'aux cadres ?
Peut-on avoir une liste des métiers qui seront présents dans Agoralim ?
Est-il prévu des formations pour le personnel local ?



Contributions écrites

LES CONTRIBUTIONS PORTANT SUR D'AUTRES SUJETS ET LES QUESTIONS

Projet AGORALIM / Gouvernance

Agoralim ne sera que sur GOUSSAINVILLE ou on parle de plusieurs sites ? Merci de nous expliquer entre le début Triangle de Gonesse et Goussainville ce n'est pas très clair.

Pourquoi Agoralim est un projet « Notre Dame » dans les 150 projets stratégiques ? Donnez-nous des explications svp ?

Tous les bâtiments sont propriété de (qui) ? SEMMARIS ou ? Merci de nous expliquer, des concessions de 30 ans ? À qui revient le foncier ?

Mobilités, circulation, stationnements et accessibilité

Les normes de sécurité : est-ce que les habitants de Goussainville vont subir la circulation dense aux heures de pointe et autres ?

Les horaires et les transports en commun à bien adapter sinon ça n'a aucun sens.

Comment fluidifier la circulation des habitants de GOUSSAINVILLE vers et depuis l'aéroport ? (Rond-point de la Talmouse) Est-il prévu un accès vers le parc du Bois du Seigneur ? Pourquoi ne pas faire les parkings en souterrain ?

Les flux représentent quelle quantité de circulation et horaires ?

Les routes existantes vont-elles être modifiées notamment la D47a, D317 ?

Vous n'avez pas insisté sur les flux de circulation dans les différentes entrées.

Est-ce qu'une réflexion sur le transport de marchandise via le rail est prévue ?

Soutien aux filières bio et accompagnement des agriculteurs

Quid des circuits courts et du bio ?

En quoi la SEMMARIS pourra-t-elle accompagner l'installation de nouveaux agriculteur(i)ces en Bio ? (comment ?)

La Chambre d'agriculture accompagnera-t-elle des exploitations agricoles en transition Biologique ?

Combien d'hectares de terres agricoles seront préemptées pour le projet ? 32ha ou plus ?

Les commerçants concernés par l'aménagement seront-ils relocalisés ? sur quel site ? À Goussainville ?

Encourager la culture BIO

Comment va s'effectuer l'accompagnement des agriculteurs pour qu'ils puissent se diversifier ? Et la transition vers l'agriculture durable et bio ? (==> 0,7% de la SAU du van d'Oise)

Transformation les produits de quelle provenance si la diversification locale peine à se concrétiser ?



Contributions écrites

LES CONTRIBUTIONS PORTANT SUR D'AUTRES SUJETS ET LES QUESTIONS

Lien avec les habitants, alimentation et filières

En quoi le projet permet d'éduquer/sensibiliser les habitants
Est-ce qu'il est prévu une fin de marché « à la cloche » permettant d'acheter des denrées à tarif réduit ?

Où en est la boutique des produits d'Agoralim ouverte aux habitants ?
Comment l'Agora de producteurs permet de diversifier les exploitations locales (comment créer des filières sécurisées qui engagent les agriculteurs sur le long terme)

Est-ce que l'idée d'une épicerie ou une crèche solidaire gérée par l'association « aux cœurs des familles » est possible ?

Conditions de travail et services aux salariés

Quels sont les structures à disposition des employés tels que crèche, restaurant d'entreprises, logements, etc... ? Que prévoient les comités d'entreprises pour le personnel ?

Attractivité d'Agoralim

Le projet ne risque-t-il pas d'attirer d'autres projets d'aménagement autour ?

Programmation

VeraTrace : traçabilité des produits dans son assiette
Entreprise de mise sous vide
Entreprise d'emballage
Prestataire alimentaire type cantine par les ouvriers (pleine saison!)

Paul Prédault

Quelle sera la destination des bâtiments Paul Prédault ?

Calendrier et travaux

Planning travaux intégrant les préemptions sous quels délais ?
Qui va payer les dégradations ? PL sur les voiries.



Contributions écrites

LES THÉMATIQUES À CREUSER EN ATELIERS

Partenariats locaux

Après les ateliers d'insertion, mobilité, architecture : quel est votre stratégie de partenariat local :

- Agriculteurs
- Emplois/insertion/formation
- Entreprises travaux

Comment voyez-vous concrètement les partenariats locaux (agriculteurs, habitants) ?

Emploi, formation et insertion

Parler de l'emploi pour les jeunes et le cursus de formation (notamment dans l'agriculture)

Est-il prévu des formations pour le personnel local ?

Ateliers bien-être pour le personnel.

Programmation

Ajouter un atelier par exemple sur l'intérieur d'Agoralim : quels types d'entreprises pourraient intervenir dans ce type de projet ?

VeraTrace : traçabilité des produits dans son assiette

Entreprise de mise sous vide

Entreprise d'emballage

Prestataire alimentaire type cantine par les ouvriers (pleine saison!)

Lien avec les producteurs / Agriculture

Est-ce que les commerçants seront en relation directe avec les producteurs

Vente des produits agricoles aux riverains

➔ Comment ce projet peut permettre de sensibiliser les habitants à l'agriculture et de créer du lien entre consommateurs/habitants et producteurs

Sensibilisation, découvertes des métiers et jeunes publics

Nous aimerions que des visites avec des groupes d'élèves (lycéens/collégiens) soient possibles techniquement et intégrées dans la conception du projet.

Les ateliers ludiques pour les enfants

Faire plus de PUB pour ce projet à la population

